

# Négociez un accord GPEC :

## de l'élaboration à la mise en œuvre de l'accord

### OBJECTIFS

- > Respecter les obligations de l'entreprise en matière de GPEC
- > Maîtriser les modalités de consultation des partenaires sociaux
- > Préparer le contenu de la négociation
- > Réviser les accords négociés depuis 2005

### PUBLIC

- > Directeur des Ressources Humaines
- > Responsable des Affaires Sociales
- > Juriste d'entreprise
- > Directeur d'entreprise et d'établissement

### PROGRAMME

### 1 JOUR

#### 1 / Maîtriser les dispositifs légaux encadrant la GPEC

La définition légale de la GPEC  
L'incidence de l'ANI du 28 novembre 2008  
L'évolution de la jurisprudence en 2010  
La GPEC dans les groupes  
La GPEC dans les entreprises de moins de 300 salariés  
Les réformes législatives envisagées

#### 2 / Articuler GPEC et stratégie d'entreprise

Les enjeux d'une démarche GPEC :  
- favoriser la mobilité interne et externe  
- développer l'employabilité des salariés  
Les différents types de GPEC :  
Identifier les projets sensibles et leur degré de confidentialité :  
- menaces sur l'emploi  
- catégories de salariés à faible employabilité  
L'articulation GPEC et licenciement :  
- GPEC en période de récession  
- différencier emploi sensible et suppression d'emploi  
- éviter les risques d'une GPEC négociée « à chaud »  
- risques d'un licenciement économique en l'absence de GPEC

#### 3 / Utiliser l'accord GPEC pour anticiper des départs volontaires

Les ruptures amiables relevant d'un accord de GPEC  
La gestion des départs volontaires et des mutations  
L'articulation entre la négociation collective et l'avis du CE  
La procédure à suivre

#### 4 / Consulter les partenaires sociaux

Les modalités d'information du CE sur la stratégie de l'entreprise :  
- la stratégie du groupe est-elle concernée ?  
- informations stratégiques à transmettre  
- concilier consultation du CE et secret des informations confidentielles  
La conduite de la négociation avec les délégués syndicaux :  
- informations à transmettre aux organisations syndicales  
- positions des organisations syndicales à l'égard de la GPEC

#### 5 / Préparer le contenu de l'accord GPEC

Les outils de la GPEC :  
- organigramme  
- descriptions de fonctions  
- évaluation des compétences  
- entretien individuel annuel  
Le rôle des représentants du personnel  
La commission GPEC  
Le contenu de l'accord :  
- glossaire : définir stratégie, groupe, imprévisibilité...  
- mesures pour les seniors  
- prêt de main d'œuvre et intérim volontaire  
- formation et mobilité  
Les clauses à réviser : glossaire, durée, articulation PSE & GPEC, plan de départs volontaires...

#### 6 / Sécuriser l'accord GPEC

Les précautions à prendre en matière de formalisation de l'accord  
L'échec des négociations et ses conséquences :  
- établissement du procès-verbal de désaccord  
- obligations de l'employeur suite à l'échec

#### 7 / Faire vivre l'accord GPEC

La restitution annuelle au CE  
Les prévisions organisationnelles  
Le calendrier du redéploiement  
10 accords GPEC passés à la loupe

### LE + LAMY

- > Cette formation vous apporte un point précis sur les obligations légales auxquelles l'entreprise est tenue en matière de GPEC et sur les axes stratégiques de négociation.
- > L'intervention s'appuie sur des exemples concrets issus d'un benchmark des principaux accords signés.

| INTERVENANT   | DURÉE         | TARIF  | CODE   |
|---|---------------|--|--------|
| • Sylvain NIEL, Avocat en droit social, Président du Cercle des DRH. Directeur Associé au cabinet FIDAL, il collabore régulièrement à la rédaction des <i>Cahiers Lamy du DRH</i> | 1 jour        | 810 € HT   | 60 445 |
|   | SESSIONS 2010 | DATES  |        |
|   | Paris         | 4 février<br>16 juin<br>6 octobre<br>15 décembre |        |